



Le SNAO sur vos réseaux sociaux préférés !



Clin d'oeil de juin/juillet 2017

Bonjour [Prenom],

La convention nationale organisant les rapports entre les orthoptistes libéraux et l'assurance maladie signée le 19 avril 1999 a eu son 12ème avenant publié ce mois-ci. Le SNAO avait hate de vous en parler et d'en débattre avec vous!

Cet avenant apporte de belles évolutions pour la profession d'orthoptiste, des évolutions attendues depuis plusieurs années. On y trouvera par exemple de nouveaux actes comme un acte de réfraction, une valorisation de l'ensemble des actes de rééducation avec des augmentations des cotations en plusieurs temps (janvier 2018 et janvier 2019), la création d'un forfait pour l'évaluation à domicile et bien plus encore...

Un clin d'oeil spécial sur ce 12ème avenant sera envoyé dans l'été

Bonnes vacances et bonne lecture!

A septembre!

Les actualités en orthoptie

➤ 12ème avenant à la convention entre les orthoptistes et l'Assurance maladie

Signé le 19 avril 2017 entre le SNAO et la CNAM/TS, l'avenant 12 vient d'être publié au JO. Le SNAO se félicite de l'officialisation de cet avenant qui devrait, à coup sur, marquer un **tournant dans l'évolution de l'orthoptie française**.

N'hésitez pas venir poser vos questions sur cet avenant sur le groupe facebook adhérent [SNAO](#)

De grandes nouveautés sont inscrites dans ce texte:

- De multiples valorisations tant sur les bilans que sur les rééducations avec créations de nouveaux intitulés de bilans et une segmentation des rééducations plus proche de nos pratiques
- Un calendrier fixe d'augmentation de nos différents actes du point de vue de la Nomenclature
- La création d'un acte spécifique dédié à la réfraction seule (+AV) qui est un pas essentiel vers le bilan visuel tant attendu avec une cotation en AMY 8,5 soit 22,10€
- La disparition de notion de temps pour tous les bilans
- L'intégration dans tous les bilans (sauf celui de « base ») du supplément +4,1 qui disparaît donc de la Nomenclature
- L'évolution de la Nomenclature des actes de rééducation qui transforme le « au moins 20mn – 30 mn- 40 mn ou 60 mn » en « de l'ordre de »
- Le regroupement de la Basse Vision et des TNV au sein d'une même cotation pour les rééducations avec évolutions

des notions de temps et de cotations

- La création d'un forfait fixe unique pour pouvoir se rendre au domicile de nos patients « malvoyants » cumulable avec une séance de rééducation
- Des expérimentations multiples dont l'une portera sur le renouvellement des corrections optiques par les médecins généralistes sur propositions des orthoptistes
- L'implication des orthoptistes dans les dépistages, le suivi des pathologies chroniques, le maintien et le retour à domicile des patients, la participation aux équipes pédagogiques ...

Le SNAO a réalisé pour vous une synthèse très détaillée de cet avenant, accessible [ici](#)

[Article de presse sur ce sujet d'Acuité.fr](#)

[Réaction du SNOF sur Acuité.fr](#)

➤ [La filière visuelle à l'aube du nouveau quinquennat présidentiel selon les ophtalmologistes](#)

A l'occasion d'une conférence de presse le 23 Juin 2017, Thierry Bour, Président du Syndicat National des Ophtalmologistes de France (SNOF) a confirmé sa volonté de supprimer les délais d'attente pour un rendez-vous chez l'ophtalmologiste d'ici 2022 en mettant en place deux mesures simples:

- Augmenter le numerus clausus en ophtalmologie dès la rentrée 2017-2018 pour former plus d'ophtalmologistes
- Développer le travail aidé avec les orthoptistes

➤ [Vidéo sur les protocoles organisationnels du SNOF](#)

Qu'est-ce que les protocoles organisationnels entre ophtalmologistes et orthoptistes ? Le SNOF vous explique tout !

➤ [Interview d'une orthoptiste à l'occasion de la journée mondiale de l'orthoptie le 2 Juin 2017](#)

Notre collègue Prisca Pignard Charmettant est intervenue le 6 Juin 2017 sur la radio RCF pour parler de l'orthoptie à l'occasion de la journée mondiale de l'orthoptie du 2 Juin 2017.

Bonne écoute!

Exercice professionnel

➤ [Hexa service: offre spéciale adhérent SNAO](#)

Le SNAO a négocié avec Hexa service, vos 100 premiers euros de service à valoir sur 1830 euros ou l'équivalent au prorata de la somme investie.

Hexa service qu'est-ce que c'est ?

Le service que propose Hexa service est méconnu et fiscalement très intéressant. Cette société, spécialisée dans le service à la personne, a développé, avec la validation du Ministère de l'Economie et des Finances et du Cabinet FIDAL, un outil de gestion de la rémunération innovant pour les Orthoptistes : La Box Hexa Service

Payer sa femme de ménage ou sa garde d'enfants et plus de 30 autres services à domicile (bricolage, jardinage, assistance informatique, soutien scolaire...) avec son compte professionnel plutôt qu'avec son argent personnel pour un coût au

minimum 3 fois moindre! C'est le seul avantage salarial qui ne soit ni taxable et non imposable.

Comment ça marche ?

Le dispositif, encadré par la loi Borloo, permet de financer, avec son compte professionnel, des services pour son domicile à hauteur de 1830€ par an avec en plus un crédit d'impôt de 25%.

Vous améliorez votre confort de vie tout en diminuant le bénéfice imposable de votre activité professionnelle.

Vos salariés peuvent également profiter de cet avantage, vous améliorez leur confort de vie sans augmenter votre masse salariale tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt de 25%.

De plus Hexa Service s'occupe de tout pour vous, du recrutement de l'intervenant jusqu'au suivi qualité.

Hexa Service est présent dans plus de 50 villes et peut donc intervenir sur la majeure partie du territoire français que ce soit pour une résidence principale ou secondaire.

Avantages :

- Vous défiscalisez votre compte pro
- Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt spécifique
- Vous améliorez votre confort de vie
- Vous contribuez à l'emploi local.

Contact par téléphone au 0 810 401 420 ou par mail contact@hexa-service.com

Un congé maternité unique pour toutes les femmes

Marlène Schiappa, la secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, a annoncé, jeudi 1er Juin, dans l'émission TV "Les maternelles" sur France 5, la création d'un congé maternité unique pour toutes les femmes dès cet été.

Une mesure qui concerne toutes les femmes quel que soit leur statut et leur activité professionnelle.

Les actualités de politique de santé

Cartographie interactive de la démocratie médicale en France

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) met à disposition des acteurs du système de santé, des élus et des usagers, un ensemble d'indicateurs cartographiés, de données et d'analyses statistiques afin d'identifier les dynamiques et disparités territoriales selon les qualifications; les modes d'exercice, types d'activités.

Santé, retraites, social, tabac: la feuille de route d'Agnès Buzyn

La feuille de route de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn précise la façon dont elle entend réaliser plusieurs promesses du candidat macron:

- 15 milliards d'euros d'économie dans la sphère santé, avec une évolution progressive et programmée des modalités de financement des établissements de santé, ainsi que de la rémunération des professionnels de santé libéraux, notamment dans le cadre des négociations conventionnelles
- Prestations de solidarité, avec une hausse ciblée de la prime d'activité dès 2018, puis la revalorisation des montants du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé
- Une délégation à la réforme des retraites avec un accord de méthode avec les partenaires sociaux
- Un service sanitaire de trois mois au plus tard début 2019 pour augmenter les moyens au service de la prévention. La ministre voudrait un service sanitaire de trois mois pour chaque étudiant en santé.
- Hausse du prix du tabac rapidement et fortement dès 2018 pour intensifier la lutte contre le tabagisme
- RSI et mutuelles étudiantes. Adossement au régime général de la protection en santé pour les étudiants et pour les travailleurs indépendants dès le 1er Janvier 2018

Les actualités scientifiques

➤ Réponses pupillaires à des mots qui transmettent un sens de luminosité ou d'obscurité

Une étude publiée le 14 Juin 2016 dans *Psychological Science* par des chercheurs du Laboratoire de psychologie cognitive (CNRS/AMU), du Laboratoire parole et langage (CNRS/AMU) et de l'université de Groningen (Pays-Bas), ouvrent une nouvelle voie pour mieux comprendre le traitement du langage par notre cerveau.

Les chercheurs ont montré que la taille des pupilles ne dépend pas seulement de la luminosité des objets observés, mais aussi de la luminosité des mots évoqués par écrit ou à l'oral. Ils suggèrent que des images mentales des mots lus ou entendus sont créées automatiquement par notre cerveau, comme un rond lumineux dans le ciel pour le mot « soleil » par exemple. Cette image mentale serait la raison pour laquelle les pupilles deviennent plus petites, comme si le soleil était vraiment là devant nos yeux.

➤ Rétinopathie diabétique proliférante: le traitement par injection intra-vitréenne d'aflibercept fait mieux que la panphotocoagulation rétinienne

Dans une étude de non infériorité en simple insu, de phase 2b, des adultes de plus de 18 ans ayant un diabète de type 1 ou de type 2 et qui soit n'avaient jamais été traités par laser, soit présentaient une rétinopathie diabétique proliférante active malgré un traitement par laser, ont été recrutés dans 22 centres ophtalmologiques du Royaume-Uni. Les patients ont été assignés de manière randomisée soit à recevoir des injections intra-vitréennes d'aflibercept (au début de l'étude, à 4 semaines et à 8 semaines, puis, à partir de la 12^{ème} semaine, en fonction des besoins lors des examens mensuels), soit à une prise en charge habituelle par PPR, le tout pendant 52 semaines.

L'aflibercept s'est avéré non seulement non inférieur mais même supérieur à la PPR aussi bien en intention de traiter (ITT) qu'en per-protocole. En effet, la différence des acuités visuelles les mieux corrigées moyennes était de 3.9 lettres (IC 95 % = 2.5 à 3.6, $p < 0.0001$) en ITT et de 4 lettres (IC 2.4-5.7, $p < 0.001$) dans l'analyse per-protocole. Il n'y a pas eu de problème de tolérance. L'intervalle de confiance des différences ajustées entre les groupes était supérieur à la limite acceptable pré-spécifiée de -5 lettres à 12 semaines et 52 semaines.

➤ Rééducation oculomotrice informatisée dans la dyslexie

Une étude menée sur 11 enfants (âgés de 7 à 12 ans) recrutés en 2015 dans un centre référent des troubles des apprentissages et présentant une dyslexie ont été soumis à une rééducation correspondant à des exercices oculomoteurs ciblant les capacités de contrôle des saccades oculaires (réflexes et volontaires) de vergence, d'attention et de mémoire visuelle. À l'inclusion, 3 et 6 mois, les participants ont été évalués avec la batterie analytique du langage écrit (BALE) concernant leurs performances de lecture, en écriture et dans d'autres domaines cognitifs connus pour être impliqués dans l'apprentissage du langage écrit (méta-phonologie, mémoire auditivo-verbale, capacités visuo-attentionnelles). Enfin, la latence et la précision des saccades et antisaccades oculaires ont été évaluées à l'inclusion, 3 et 6 mois. Plusieurs modèles de type Anova ont été conduits pour évaluer l'effet à court et à long terme de l'intervention de rééducation oculomotrice sur ces différentes mesures. Les analyses ont été menées de manière exploratoire (risque alpha à 5 %).

Aucun effet de l'intervention de rééducation oculomotrice n'a été mis en évidence sur les performances en lecture. Cependant, un effet de l'intervention a été identifié à court terme (3 mois) sur plusieurs tests mesurant les performances en méta-phonologie (test de suppression syllabique ; p -value = 0,022), les capacités visuo-attentionnelles (test de recherche d'indices verbaux anarchiques ; p -value = 0,035) et la mémoire auditivo-verbale (empan de chiffres envers ; p -value = 0,022) et à long terme (6 mois) sur les performances en écriture lors d'un test de dictée de mots réguliers simples (p -value = 0,019). Enfin, l'intervention était associée à une augmentation des latences des saccades et antisaccades oculaires (p -value = 0,026) indiquant un meilleur contrôle de l'attention visuelle.

Les auteurs suggèrent que la rééducation oculomotrice informatisée peut améliorer les performances en écriture et dans

certaines autres domaines cognitifs connus pour être impliqués dans l'apprentissage du langage écrit, chez les enfants présentant une dyslexie. De futurs essais cliniques sont nécessaires pour confirmer leurs résultats.

Un espoir pour le traitement de la DMLA atrophique

Un essai clinique de phase 2 publié dans la revue américaine Science Translational Medicine sur 129 patients pendant 18 mois a montré une réduction de 20 % de la progression des lésions avec une injection intravitréenne mensuelle de lampalizumab. Les chercheurs soulignent que 57 % des porteurs du marqueur génétique CFI+ ont bénéficié d'une réduction de 44 %, alors que ceux porteur de CFI- n'ont connu aucun bénéfice. Lorsque le patient répond au lampalizumab, son efficacité se mesure dès le 6e mois d'injection, et ce quelle que soit la taille des lésions au début du traitement.

Développé par le laboratoire suisse Roche, le lampalizumab fait naître de nouveaux espoirs pour les malades atteints de DMLA atrophique.

Formation, congrès, événement

2ème réunion internationale MaculART - 2, 3 & 4 Juillet 2017

La 2ème réunion internationale MaculART aura lieu au Palais des congrès de Paris du 2 au 4 Juillet 2017. Le programme scientifique comprend des séances de cas cliniques, des conférences et des posters affichés.

14ème Université d'été francophone en santé publique - du 2 au 7 Juillet 2017

L'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, l'ARS Bourgogne Franche-Comté, l'Ecole des hautes études en santé publique et Santé publique France organisent avec le concours de nombreux partenaires, l'édition 2017 de leur Université d'été en santé publique.

Cette semaine de formation, de rencontres et d'échanges est ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique. Des conférences-débat seront organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. une pédagogie active est mise en oeuvre. Des tables rondes, des présentations de travaux personnels, des stands de diverses institutions ou associations sont aussi organisés durant la semaine et chaque matin.

Notre formation continue

UNRIO Classique et DPC

Le programme de l'UNRIO pour l'année 2017 est consultable ainsi que les descriptifs sur son propre site.

RAPPEL :

- Pour les libéraux :

Les frais engagés pour la formation sont déductibles des revenus professionnels.

Ils peuvent en partie être pris en charge par le FIF-PL.

La prise en charge pour 2017 sera au coût réel, mais plafonnée à 200 € par jour, limitée à 750 € par an et par professionnel

- Pour les salariés :

Les stages sont normalement pris en charge par l'employeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour poser une option sur un stage.

Pour l'UNRIO classique Pierre au : 01 40 22 03 04, ou par mail : unrio@orthoptistes.fr

Pour l'UNRIO DPC, Sandrine au : 01 40 22 03 04, ou par mail : unrio.dpc@orthoptistes.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux

Groupe Facebook SNAO réservé aux adhérents

Nous vous rappelons qu'un groupe Facebook réservé aux adhérents SNAO est à votre disposition.

Le but est de permettre une meilleure rapidité dans la transmission de nos informations. Ce groupe est là pour que vous puissiez échanger facilement.

Vous pourrez poser vos questions, avoir les informations immédiatement, savoir ce qui se passe dans le monde orthoptique, et ainsi donner directement votre avis.

Venez nous rejoindre!

Page facebook SNAO tout public

Le SNAO possède maintenant une page facebook public. Cette page se veut être l'organe de communication grand public du SNAO.

Que vous soyez orthoptiste ou non, adhérent SNAO ou non, abonnez-vous à la page pour ne rater aucune information de votre syndicat préféré!

On compte sur vous pour "liker" et partager au maximum l'info à TOUS vos contacts facebook!

Astuce: penser à inviter vos ami(e)s à s'abonner à la page en un clic

Sur Twitter

Le SNAO n'a pas encore de compte sur twitter, mais saviez-vous que le Président du SNAO était déjà particulièrement actif sur ce réseau social?

Il existe sur twitter de riches échanges entre syndicats orthoptistes, ophtalmos et opticiens, venez-vite nous rejoindre!

Petites annonces

Comme d'habitude vous retrouverez les petites annonces sur le site

Continuez à nous soutenir, **adhérez** encore et **faites adhérer**

N'oubliez pas que nous avons une cotisation pour les salariés, faite passer l'info!

Merci à tous pour votre soutien.

